



## Nuisances sonores et lumineuses par entreprise

Par **evildead**, le **30/12/2012** à **01:03**

Bonjour à tous,

Voilà mon problème, nous avons acheté une maison déjà construite depuis 5 ans, dans une résidence et nous nous sommes aperçus qu'un entrepôt pour camion s'est construit de l'autre côté de la nationale où nous habitons.

Il existe des nuisances sonores nocturnes ( décharge et charge de camions ) et visuelles ( lumières très fortes éclairants le parking ).

Suite au mécontentement des habitants de la résidence un merlon a été construit, mais malheureusement en raison de la présence d'une ligne électrique le merlon s'est arrêté avant notre maison.

Les nuisances persistent donc, surtout les lumières qui illuminent notre salle à manger, cuisine et chambre à coucher dès qu'il fait nuit.

Que puis je faire dans ce cas là ?

Merci d'avance de votre aide.

Par **youris**, le **30/12/2012** à **09:39**

bjr,

si ce n'est déjà fait, faire un courrier à votre maire qui est responsable selon le code des collectivités locales de la tranquillité de ses concitoyens.

sinon il vous reste une action en justice pour trouble anormal de voisinage mais sans garantie de succès.

si vous avez une protection juridique, vous pouvez la faire intervenir.

cdt